

Chers collègues,

Nous sommes salariés d'un EHPAD (Santé Publique et Privé : lucratif ou associatif et territoriaux) et nous rencontrons TOUS les mêmes difficultés :

- Conditions de travail, salaires, effectifs, déroulement de carrières, précarité...

Conditions de travail : manque de personnels et sous qualifications sont les deux facteurs qui dégradent la qualité des soins et augmentent le nombre d'accidents de travail et génèrent une hausse des arrêts maladie.

Précarité : CDD, CAE, CUI peuvent représenter jusqu'à 50% du personnel d'un EHPAD. Ce personnel est corvéable à merci : matin, soir, nuit, 10h et 12h par jour, tout est bon, rien n'est épargné ! L'espoir d'un CDI ou d'une titularisation s'éloigne toujours un peu plus. Certains agents territoriaux titulaires subissent un temps de travail non complet non choisi pour un temps travail effectif supérieur.

Qualification : Les « faisant fonction » concernent toutes les catégories : administratifs, ouvriers, soignants. Cette sous qualification permet aux établissements de réaliser des économies.

Salaires : il faut parfois attendre 10 ans de carrière pour obtenir une rémunération supérieure au SMIC.

- La CGT revendique pour TOUS :
  - Une revalorisation des salaires à plus 10%,
  - la reconnaissance des qualifications,
  - **l'harmonisation par le haut des régimes indemnitaires et des primes (NBI gériatologique...) et leur intégration dans le salaire de base.**
  - Augmentation des effectifs.

Pour cela, nous vous appelons à la grève et à participer à une manifestation : **devant l'Agence Régionale de Santé, Avenue de l'Union Soviétique à Clermont Ferrand**  
**Vendredi 1<sup>er</sup> Juin à 14h30**